Mise en oeuvre d'une démarche lycées éco-responsables au sein de lycées pilotes franciliens

Conseil Régional d'Ile de France

Auteur :

33 rue Barbet de Jouy

75007 Paris 7e Arrondissement

Voir le site internet

Emilie Belot

emilie.belot@iledefrance.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

A la suite de l'accord cadre signé fin 2009 entre l'ADEME Île-de-France et la Région Île-de-France pour le développement de la prévention des déchets sur le territoire francilien, le **Plan Régional de Réduction des Déchets en Île-de-France (PREDIF)** a été approuvé par le Conseil régional le 24 juin 2011. Le PREDIF est constitué de 23 actions, dont l'**action 22 "Prévention et optimisation de la gestion des déchets des lycées"**.

Dans le cadre de l'Agenda 21 régional, l'unité Lycées du Conseil régional s'est en parallèle engagée dans une **démarche lycées éco-responsables**. L'objectif est de mobiliser les lycées franciliens autour de cinq thématiques : énergie-climat, gestion de l'eau, biodiversité, prévention et gestion des déchets, alimentation-santé. Cette action s'articule autour de deux volets :

- l'**accompagnement de lycées pilotes** pour la mise en oeuvre de projets au sein de leur établissement

- la création et la diffusion d'un **guide "Mon lycée éco-responsable"**, constitué de fiches pratiques et thématiques.

Depuis septembre 2011, le service Prévention et gestion des déchets et l'unité Lycées du Conseil régional d'Île-de-France ont ainsi décidé de travailler en partenariat pour la mise en oeuvre de la thématique "prévention et gestion des déchets" dans le cadre de la démarche lycées éco-responsables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette action est de déployer des actions liées à la prévention et à l'optimisation des déchets au sein des lycées d'Île-de-France.

Dans un premier temps, il est prévu d'accompagner des établissements pilotes et de capitaliser sur leurs retours d'expériences. Ainsi, les années scolaires 2011-2013 puis 2013-2015 ont été des années d'expérimentation pour la mise en œuvre de projets sur une durée de deux ans au sein des lycées volontaires.

Le but est de pouvoir par la suite généraliser la démarche au plus grand nombre de lycées, via des échanges entre établissements, l'intégration de bonnes pratiques dans les modules de formation des agents, et par la diffusion du guide "Mon lycée éco-responsable" et de fiches retours d'expériences.

Résultats quantitatifs

- Accompagnement de 12 lycées pilotes sur la thématique "prévention et gestion des déchets" durant les deux

années scolaires 2011-2012 et 2012-2013 (30 lycées engagés au total, sur les cinq thématiques du dispositif lycées éco-responsables)

- Accompagnement de 35 nouveaux lycées pilotes sur la thématique "prévention et gestion des déchets" durant les deux années scolaires 2013-2014 et 2014-2015 (50 lycées engagés au total, sur les cinq thématiques du dispositif lycées éco-responsables)

Trois types d'accompagnement ont été proposés selon les projets portés par les lycées, faisant intervenir à chaque fois un prestataire spécifique :

- **Accompagnement général**, portant sur la gouvernance du projet au sein du lycée, l'aide à la réalisation d'un autodiagnostic déchets par le lycée, la sensibilisation sur les enjeux liés aux déchets et la mise en place du tri sélectif de différents flux (papiers, cartons, piles, cartouches, ...). **47 lycées accompagnés depuis 2011**
- Accompagnement pour des actions de mesure et de lutte contre le **gaspillage alimentaire**. **29 lycées accompagnés depuis 2011**
- Accompagnement pour la mise en oeuvre du **compostage** autonome en établissement, qui porte sur l'élaboration du diagnostic, le dimensionnement des équipements, la formation et sensibilisation du personnel concerné ainsi que sur le suivi du compostage. **23 lycées accompagnés depuis 2011**

- Réalisation et diffusion d'un guide "Mon lycée éco-responsable", qui contient vingt fiches sur la thématique déchets

Résultats qualitatifs

- Mise en réseau des lycées éco-responsables pilotes, par l'organisation de journées de restitution thématiques et interthématiques.

- Relais et suivi des actions engagées dans les lycées du territoire par les collectivités territoriales, en particulier celles qui se sont engagées dans des Programmes Locaux de Prévention.

- Travail en partenariat entre l'unité Lycées et la direction de l'Environnement pour le déploiement de cette action, dans le cadre de l'exemplarité du Conseil régional.

MISE EN OEUVRE

Planning

- **2ème et 3ème trimestres 2011** : Lancement d'un appel à candidatures auprès de l'ensemble des lycées franciliens et choix des lycées pilotes pour chacune des thématiques
- **Novembre 2011 / Avril 2012** : Premières visites au sein de chacun des lycées éco-responsables "déchets", afin de les accompagner pour la définition précise de leur projet, la mise en place d'une instance de gouvernance (comité lycée éco-responsable), la réalisation d'un autodiagnostic déchets, puis sur la mise en oeuvre concrète de leur projet
- **11 avril 2012** : Journée de restitution entre les lycées pilotes engagés sur la thématique "Prévention et gestion des déchets"
- **Mai / Juin 2012** : Dernière visite dans les lycées : bilan des actions menées durant l'année scolaire et perspectives / besoins pour l'année prochaine
- **Juin / Juillet 2012** : Actualisation des fiches du guide "Mon lycée éco-responsable" et création de nouvelles fiches
- **Rentrée scolaire 2012** : Diffusion du guide aux lycées franciliens
- **26 octobre 2012** : Réunion de lancement pour l'année scolaire 2012-2013
- **Octobre 2012-avril 2013** : Accompagnement individuel des lycées pilotes
- **25 avril 2013** : Réunion de restitution
- **Mai - juin 2013** : Lancement d'un nouvel appel à candidatures et sélection des lycées pilotes pour

- **Mai - juin 2013** : Lancement d'un nouvel appel à candidatures et sélection des lycées pilotes pour chacune des thématiques
- **14 novembre 2013** : Réunion de lancement avec les 35 nouveaux lycées engagés sur la thématique "prévention et gestion des déchets"
- **Novembre 2013 - juin 2015** : Accompagnement individuel de chaque lycée sur les sujets de la prévention des déchets, de la mise en place du tri sélectif, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et du compostage
- **28 mai 2014** : Journée de restitution interthèmes des projets menés par l'ensemble des lycées éco-responsables franciliens
- **15 octobre 2014** : Réunion à mi-parcours avec les lycées éco-responsables, autour de la thématique du gaspillage alimentaire et de l'alimentation
- **Mi 2015** : Elaboration de fiches retours d'expérience pour les 47 lycées accompagnés sur la thématique des déchets

Moyens humains

Les moyens mis en oeuvre pour la réalisation de cette action sont les services de la Région Île-de-France (unité Lycées et service Prévention et gestion des déchets), ainsi que les structures suivantes :

- L&M : missionné pour l'accompagnement terrain des lycées sur le tri et la prévention des déchets

- Le groupement Bien Communs, Karistem et De mon assiette à notre planète : intervention pour la réalisation d'un diagnostic et la définition d'un plan de réduction du gaspillage alimentaire

- Le groupement d'associations Organéo-Eisenia : intervention pour la mise en place du compostage autonome dans les lycées

Les moyens internes des lycées sont également nécessaires : direction, personnel administratif et technique, enseignants et lycéens.

Moyens financiers

- Accompagnement de 12 lycées pilotes durant les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013, et actualisation des fiches pratiques déchets du guide : 117 .000 € HT
- Accompagnement de 35 lycées pilotes durant les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, et réalistion d'un livret de fiches retours d'expérience : 182.000 € HT

Moyens techniques

- Mise à disposition de salles pour l'organisation des réunions de restitution
- Mise en forme et impression du guide "Mon lycée éco-responsable"

Partenaires mobilisés

Les partenaires mobilisés sont la Région Île-de-France, l'ADEME Île-de-France ainsi que les collectivités territoriales à compétence déchets sur le territoire des lycées éco-responsables engagés.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le guide "Mon lycée éco-responsable" a été actualisé pour prendre en compte le retour d'expériences sur les projets menés. Le guide est composé de fiches pratiques proposant des exemples d'actions concrètes par thématique et par flux de déchets ainsi que des méthodologies de mise en oeuvre des projets. La diffusion du guide à l'ensemble des lycées franciliens devrait permettre de généraliser l'émergence de projets dans les établissements.

Un travail est en cours pour développer des modules de formation à destination des agents des lycées : un module sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et un module sur la gestion des espaces verts sans déchet et sur les pratiques de compostage.

Difficultés rencontrées

Il s'agit d'une démarche qui a permis un accompagnement individuel de chaque lycée engagé. Plusieurs visites

"terrain" ont été organisées au sein de chacun des lycées éco-responsables afin de permettre un suivi concret du projet et de la mobilisation des acteurs.

Les lycées ont chacun pu mettre en place des projets uniques, et ont travaillé sur des thématiques différentes en fonction de leurs spécificités et attentes (gaspillage alimentaire, compostage, ...).

Recommandations éventuelles

Le lancement des projets nécessite un accompagnement très poussé des lycées, avec des visites régulières des établissements. Il est ressorti de la première expérimentation un besoin d'accompagnement sur au moins deux années scolaires des lycées afin de pérenniser les projets et d'assurer une dynamique de gouvernance et d'animation suffisante au sein de l'établissement.

Pour la mise en place de certains projets techniques (gaspillage alimentaire et compostage), il est nécessaire de proposer aux lycées des accompagnements spécifiques, réalisés par des prestataires experts dans le domaine.

Un autre aspect incontournable pour la réussite du projet est la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, à la fois en interne à l'établissement (direction, enseignants, lycéens, personnel technique et personnel administratif) ainsi qu'en externe (collectivité territoriale à compétence déchets notamment).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | CAMPAGNE D'INFORMATION | GUIDE | PAPIER | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Emilie BELOT

emilie.belot@iledefrance.fr

Direction régionale